

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A REPUBLIQUE FRANÇAISE

N. C. 755

10 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Lannou. **Comité cantonal de Sauveterre-de-Guyenne de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.** Objet : entretenir et renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisés en Algérie, Maroc et Tunisie et leur permettre, par une action concertée, d'assurer la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux et d'œuvrer en faveur de la paix. Siège social : maître de Sauveterre-de-Guyenne.

35 - ILLEET-VILAINE

21 décembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. **L'Association culturelle de l'Eglise catholique apostolique (Patriarcat de Glastonbury), autrement connue sous le nom d'Eglise catholique orthodoxe celtique,** transfère son siège social d'An Alarc'h, rocaille du Villoz, Dinard, au bourg de Breteil, 35160 Montfort.

22 décembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. **Groupeement cherruiais d'élevages expérimentaux de pelourdes.** Objet : vérifier la possibilité d'implantation et de développement de la pelourde dans la baie du mont Saint-Michel. Siège social : chez M. Dubreil (Alain), Le Ham, Cherruix, 35120 Dol-de-Bretagne.

27 décembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. **Maison des jeunes et de la culture de Saint-Léger-des-Prés.** Objet : favoriser l'esprit de groupe et créer des liens entre les jeunes à travers l'exercice d'activités culturelles ou sportives diverses. Siège social : M.J.C. mairie de Saint-Léger-des-Prés.

31 décembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. **L'Association dinardaise pour la sauvegarde de l'environnement et la qualité de la vie** décide sa dissolution. Siège social : chez M. le docteur Forget, 77, avenue George-V, Dinard.

3 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. **L'association Les Amis de Dinard** change son titre, qui devient : **Les Amis de Dinard pour la sauvegarde de l'environnement et la qualité de la vie.** Siège social : 6, rue Winston-Churchill, Dinard.

9 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. **Association de la pharmacie hospitalière de l'Ouest (A.P.H.O.).** Objet : information scientifique et professionnelle ; formation continue des pharmaciens des établissements d'hospitalisation, de soins et de cure publics de la région. Ouest ainsi que promotion des activités pharmaceutiques hospitalières. Siège social : centre hospitalier de Saint-Malo, Saint-Malo.

9 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Fougères. **L'association Le Pays** transfère son siège social de Montlevon, Saint-Marc-le-Blanc, au 57, rue Nationale, Fougères.

10 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Fougères. **Comité de jumelage de la ville de Fougères.** Objet : promouvoir les échanges sociaux, sociaux, culturels et sportifs ; organiser ou favoriser l'organisation de toute manifestation susceptible de développer ces échanges. Siège social : convent des Urbanistes, Fougères.